REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	2022	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	08	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	100	
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	7.1.6	Tarifs des services publics

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

8

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique ordinaire du 28 novembre 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 27

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit novembre à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 22 novembre 2022, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, M. Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, M. François-Xavier ROUX, Mme Odile SCHAAP, M. Thierry THOREAU, Mme Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Sylvie ACHÉ
Mme Sylvie COUDERC
M. Ghislain de FLAUJAC
M. Loïc DÉSANGLES
Mme Françoise LACAPERE
Mme Corinne QUEVILLY

Ont donné procuration :

Mme Sylvie ACHÉ à M. Julien PELLICER Mme Sylvie COUDERC à M. Pascal ANDRADA M. Loïc DÉSANGLES à M. Joël VAN DEN BON Mme Françoise LACAPERE à M. Thierry THOREAU

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire: M. Frank GOBBATO

Objet: Proposition d'adoption des tarifs 2023

RAPPORTEUR: Valérie MANISSOL, Adjointe au Maire chargée des affaires générales, des finances et des ressources humaines.

Il appartient au Conseil municipal de fixer les tarifs des services ou prestations proposés au public, le montant des diverses participations et celui des taxes qui seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2023.

Après en avoir délibéré,

<u>le Conseil Municipal</u> à la majorité décide de fixer les tarifs, à compter du 1^{er} janvier 2023 tels qu'ils sont détaillés dans le tableau ci-annexé.

Pour: 18

Abstention: 7 (MM. Julien PELLICER, Marc DUGROS, Pascal ANDRADA,

Mmes Sylvie COUDERC, Patricia MARROCQ, Sylvie ACHÉ, Sylvie COLAS)

Contre: 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,



Le Maire,



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 2 DEC. 2022 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 2 DEC, 2022